Du XV^e siècle à nos jours Mare è Stagnu, terre d'histoire

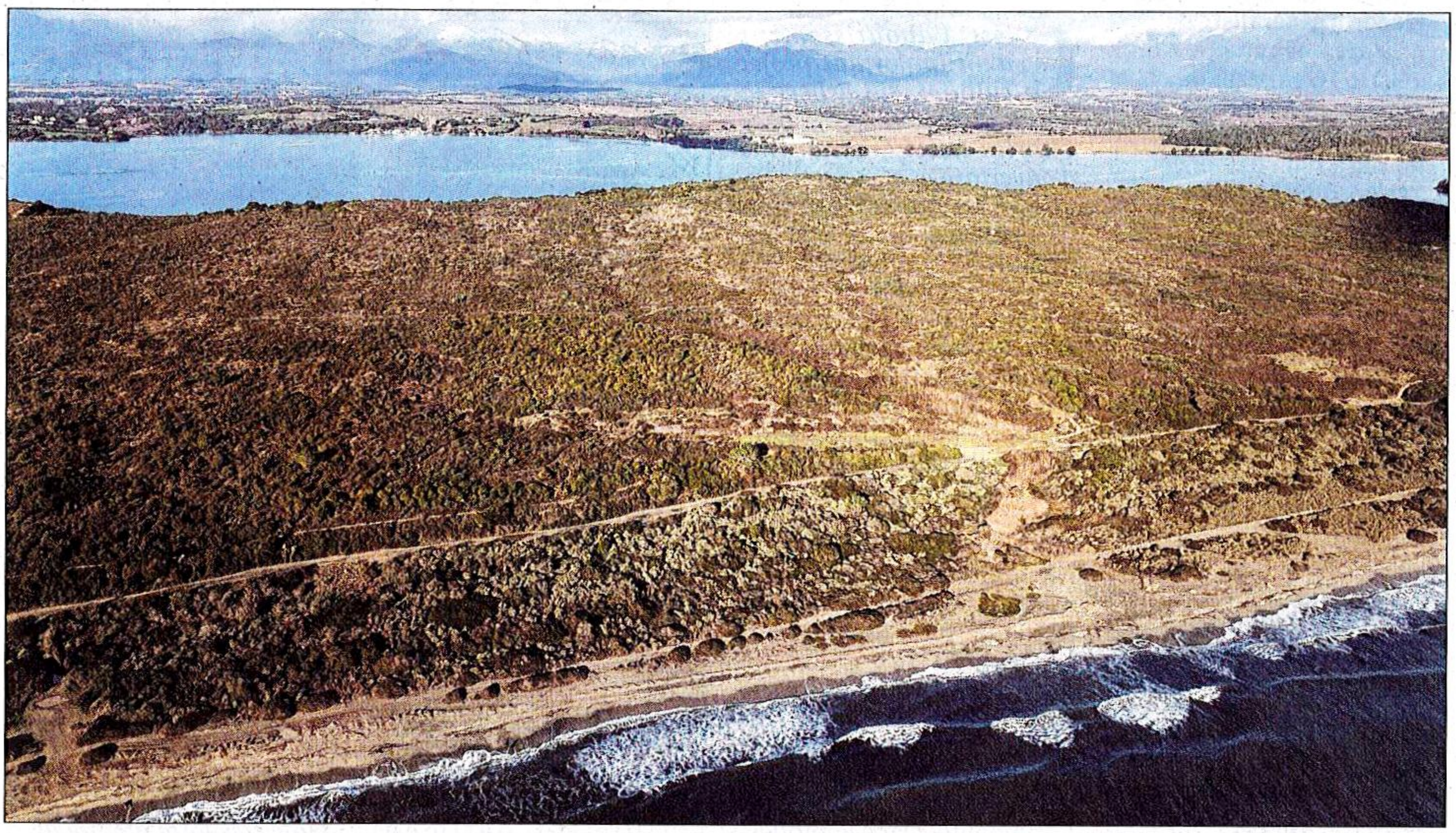

Le domaine de Mare è Stagnu se situe entre l'étang de Diana et la mer. Il offre un cadre exceptionnel et raconte une histoire qui remonte jusqu'au XVI^e siècle.
/PHOTO STÉPHANE GAMANT

Entre l'étang et la mer, le domaine de Mare è Stagnu offre à celui qui prend le temps de le parcourir un paysage exceptionnel. La tour de Diana lui confère également une dimension historique, presque romanesque et, à ce propos, sur l'échelle du temps, Mare è Stagnu en impose.

Autrefois, ce sont les bergers de Pianellu qui occupaient le territoire lors des transhumances hivernales. Mais, selon les historiens, entre le XV^e et le XVI^e siècle et sous la période génoise, les choses se compliquent. La banque de Saint-Georges, une institution financière de la République de Gênes, d'ailleurs considérée comme la première banque de France, s'empare du domaine et en récupère la gestion. Mare è Stagnu sera divisé en deux parties. L'une étant affectée au Conte Potenziani originaire de Rome et l'autre à la famille Sarocchi, également italienne. Des actes sont donc établis permettant aux deux familles d'en disposer comme bon leur semble.

Mais reste le problème des bergers de Pianellu à qui l'on interdira l'accès aux lieux. Des actions en justice sont intentées afin qu'ils puissent continuer à utiliser Mare è Stagnu pour transhumer sans continuer à dépendre de la féodalité.

La population de Pianellu obtiendra gain de cause et placera le domaine sous la propriété de l'église Saint-Pierre. Le but étant d'en faire un bien communautaire et non communal.

Le projet d'une école à Pianellu

C'est en 1670 que l'histoire se remet en marche et replace le domaine au centre de toutes les attentions. La volonté de créer un couvent des servites de Marie germe à Pianellu. Le siège étant à Saint-Marcel de Rome, il semble que l'idée soit en étroite relation avec la ville d'Aleria, elle-même sous la protection de Saint-Marcel. Mais pour que les servites puissent s'installer, il fallait dégager des revenus et par conséquent intégrer Mare è Stagnu parmi les biens fonciers. D'autre part, il y avait derrière le projet, la volonté d'ouvrir une école à Pianellu où l'on enseignerait la grammaire, la rhétorique et les humanités. Mais faute d'accords ou de moyens, le projet n'a jamais abouti malgré presque 60 ans de revendications entre 1670 et 1730. En 1905, lorsque vint la séparation de l'Église et de l'État, le risque de voir Mare è Stagnu devenir la propriété de l'État contraint le maire de Pianellu de l'époque, Antone Marcu Beretti, à créer un bureau de bienfaisance qui obtiendra la propriété. Aujourd'hui, Mare è Stagnu appartient toujours au centre communal d'action sociale (CCAS) de Pianellu qui en laisse la gestion à la commune. Demeure aussi une volonté di a Cunfraterna di a Serra di u Santissimu Crucifissu de perpétuer l'héritage historique en gardant toujours en mémoire la première vocation du domaine qui est celle d'accueillir des bergers en transhumance.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

Un projet immobilier a failli y voir le jour

Le 13 mars 2009, la municipalité d'Aleria approuve un document d'urbanisme (PLU) qui rendait constructible le domaine de Mare è Stagnu. S'en est suivi un projet de construction de 322 logements touristiques. En juin 2009, les associations u Levante et U polpu défèrent le dossier au tribunal administratif. Après de multiples rebondissements, le projet est annulé par décision du tribunal administratif le 10 mai 2012.

P.-M.S.